

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



Investir dans les populations rurales



**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE
REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

Financements du Projet : Don FIDA N° 2000002606, Don Additionnel FIDA11 n° 2000003762 ; Prêt OFID n° 13606P, Prêt FIDA11 n° 2000003763, Don CRI A n° 2000004520, CRI B N°2000004726, Don FVC n° 2000003623.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/....15/T/2025-2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERROIRS DES COLLINES (3.000HA) ET SERVICES CONNEXES DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LES EX- PROVINCES KAYANZA, MUYINGA ET NGOZI.

Financement : FIDA11 n° 2000003762

Imputation : 1A010101a, 2A010101, 2A010102, 2A010103 et 2A01010

- **Date de publication** : 19/09/2025
- **Date d'ouverture des offres** : 20/10/2025

Septembre 2025

Remarques liminaires

Le présent document type d'appel d'offres concernant la passation de marchés relatifs à des travaux, lancée dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence nationale (appel d'offres national) a été établi par le Fonds international de développement agricole ("le Fonds" ou "le FIDA") à l'intention d'emprunteurs/bénéficiaires amenés à passer des marchés de travaux financés en tout ou en partie par le Fonds. Ce document est conforme aux Directives du FIDA pour la passation des marchés, au Guide pratique de passation des marchés du FIDA et aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA. Il se prête aux projets dont les risques environnementaux, sociaux et climatiques sont considérés comme modérés ou faibles au regard des Procédures PESEC du FIDA.

Il suppose qu'aucune présélection n'a été effectuée avant l'appel d'offres et que le soumissionnaire dont l'offre présente le meilleur rapport qualité/prix fera l'objet d'une post-sélection dans les conditions prévues par les formulaires de qualification qui figurent dans la Section IV.

J

Table des matières

Section I. Avis d'appel d'offres	4
Section II. Instructions à l'intention des soumissionnaires	7
Section III. Données particulières de l'appel d'offres	23
Section IV. Critères de qualification et d'évaluation	30
Section V. Formulaires de soumission	34
Section V. A) Lettre de soumission de l'ASBL/ONG candidate	35
Section V. B) Informations relatives aux qualifications (à remplir par le soumissionnaire).....	38
Section V. C) Modèle de garantie de soumission	40
Section V. D) Formulaire de déclaration de garantie de l'offre	41
Section V. E) Documents relatifs à la proposition technique à fournir par le soumissionnaire	42
Section VI. Conditions contractuelles générales	57
Section VII. Conditions contractuelles spéciales	75
Section VIII. Exigences relatives aux travaux	79
Section IX. Plans et schémas.....	81
Section X. Devis quantitatif OU Calendrier des activités.....	95
Section XI. Formulaires spécifiques aux marchés	125
Section XI. A) Avis d'intention d'attribution	127
Section XI. B) Lettre d'acceptation	129
Section XI. C) Contrat	130
Section XI. D) Formulaire de garantie bancaire pour paiement anticipé	132
Section XI. E) Formulaire de garantie de bonne exécution.....	133
Section XI. F) Formulaire d'autocertification.....	134
Section XI. G) Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations	138

Section I. Avis d'appel d'offres

[Bujumbura, Burundi]

Le/...../2025

Concerne : L'exécution des travaux d'aménagement des terroirs des collines (3 000 ha) et services connexes de développement communautaire dans les ex-provinces de Kayanza, Muyinga et Ngozi, DAO n° DCNMP/15./T/2025-2026.

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un don du FIDA n° 2000002606, un Don Additionnel FIDA11 n° 2000003762, un don FVC n° 2000003623, un don CRI A n° 2000004520, un don CRI B n°2000004726 d'une part, un prêt de l'OFID n° 13606P, un Prêt FIDA11 n° 2000003763, destinés à couvrir le coût du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B », et envisage d'en faire partiellement usage pour le paiement des coûts des travaux, services et biens requis dans la mise en œuvre du Projet. L'utilisation de fonds du FIDA (ou administrés par lui) est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B).
2. Le Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B », prévoit de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations rurales dans les ex-provinces de Gitega, Karusi, Kayanza, Muyinga, Ngozi, Rutana, Ruyigi, Bubanza, Bujumbura et Cibitoke par une approche de gestion intégrée des terroirs grâce à une utilisation optimale des ressources naturelles adaptées à une pression démographique croissante et résilientes au changement climatique. Il est financé par un Don et Prêt du FIDA, un prêt de l'OFID, un Don du Fonds Vert Climat (FVC), un Don CRI, une contrepartie du Gouvernement et une contribution des bénéficiaires.
3. Le maître d'ouvrage invite à présent les organisations non gouvernementales (ONG) ou les associations sans but lucratif (ASBL) remplissant les conditions requises ("les soumissionnaires") à faire parvenir, sous pli fermé et cacheté, leurs offres concernant **« l'exécution des travaux d'aménagement des terroirs des collines (3.000 ha) et services connexes de développement communautaire dans les ex-communes Gatara, Kabarore, Kayanza et Matongo de l'ex-province Kayanza ; Giteranyi et Muyinga de l'ex-Province Muyinga et dans les ex-communes Marangara et Nyamurenza de l'ex-province Ngozi »**. Les travaux du présent appel d'offres font l'objet d'un contrat à prix unitaires établi sur la base du devis quantitatif¹.
4. L'appel d'offres est ouvert aux organisation non gouvernementale (ONG) ou association sans but lucratif (ASBL) qui souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les

¹ Dans les contrats à prix fixes, remplacer "devis quantitatif" par "calendrier des activités".

A

soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.

5. Les travaux ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués sont répartis en un lot unique comprenant :
 - Les travaux d'aménagement des terroirs des collines sur une superficie de 3 000 ha répartie dans trois ex-communes qui sont : Giteranyi sur 1000 ha, Muyinga sur 1000 ha et Nyamurenza sur 1000 ha. Les sites où les activités seront mises en œuvre sont localisés sur les collines ci-après :
 - (i) Rukungere, Kagugo, Nonwe, Rugese, Mika, Giteranyi, Gasenyi, Kabogo, Karugunda et Mukoni attenantes au marais de Ciniko en ex-commune Giteranyi ;
 - (ii) Cibari, Gahororo, Gatovu, Ntamba, Rutoke, Musenyi, Gasasa, Burima, Bugomora, Kiryama, Cumba, Kinyota et Bwica attenantes au marais de Kigina en ex-commune Muyinga.
 - (iii) Gatwe, Gitare, Gasegerwa, Gicu, Buhigiranka, Kinyovu et Shinge attenantes au marais de Gahwamyi en ex-commune Nyamurenza.
 - Les services connexes de développement communautaire portant sur la structuration et l'accompagnement des associations des usagers des marais (Gahwamyi en ex-commune Nyamurenza, Kigina en ex-commune Muyinga et Ciniko en ex-commune Muyinga), des usagers des périmètres irrigués sur les collines (Kivumu en ex-commune Matongo) et des brigades de maintenance des pistes (trois pistes situées dans les ex-communes de Gatara, Kabarore, Kayanza et Matongo et une piste située en ex-commune de Marangara).
6. L'attributaire du marché sera sélectionné selon la procédure de mise en concurrence nationale, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante: www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'appel d'offres national comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
7. Veuillez noter qu'une séance d'information sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres, dans la Section III du dossier.
8. Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le dossier d'appel d'offres vendu pour la somme, non remboursable, de cent mille Francs Burundi (100.000 BIF) dont la moitié (50.000 BIF) sera versée sur le sous-compte des recettes non fiscales de l'Etat n° CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), et l'autre moitié (50.000 BIF) sur le compte n° CC12991 ouvert à la BRB au nom du PIPARV-B/RECETTES INTERNES en adressant au point de contact ci-après une demande en ce sens par courrier postal ou électronique, dans laquelle devront figurer toutes leurs coordonnées. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

À l'attention de Monsieur Damase NTIRANYIBAGIRA, Coordonnateur du PIPARV-B
**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE
REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

Immeuble abritant des projets financés par le FIDA au Burundi

Avenue du Large n° 30 ; Téléphone : +257 22 24 92 51 ;

Courriel : ufcp2.piparvb@gmail.com.

Bujumbura - Burundi

9. Les offres devront parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – instructions à l'intention des soumissionnaires – clause 22.1, au plus tard le 20./10/2025 à 10 heures, heures locales (GMT+2).
10. Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire.
11. La durée prévue pour l'exécution de l'ensemble des travaux est fixée à dix-huit (18) mois calendaires comptés à partir de la date de démarrage des travaux, sans dépasser la durée de validité du contrat qui est fixée à vingt (20) mois calendaires.
12. Les offres doivent avoir une durée de validité de 120 jours à compter à partir de la date limite de soumission des offres spécifiée dans les données particulières de l'appel d'offres.
13. Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire.
14. Il n'est pas prévu de garantie bancaire de soumission. Les offres doivent comprendre une déclaration de garantie d'offres conforme au modèle du présent dossier d'appel d'offres.
15. Veuillez noter que les offres électroniques **ne sont pas** acceptées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Damase NTIRANYIBAGIRA,

Coordonnateur

